

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 31 mai 2021

**fixant la composition du jury des concours externe et interne
pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie
au titre de l'année 2021**

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

VU le décret n° 2012-984 du 22 août 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie ;

VU l'arrêté du 24 juillet 2014 modifiant l'arrêté du 6 juin 2013 fixant les modalités d'organisation, la nature et le programme des épreuves et la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie ;

VU l'arrêté du 7 mai 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de deux concours (externe et interne) pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Bruno VERLON, ingénieur général des mines en retraite, est nommé président du jury des concours externe et interne pour le recrutement de techniciens supérieurs principaux de l'économie et de l'industrie ouverts au titre de l'année 2021.

Article 2

Madame Marie-Gaëlle PINART, ingénieure de l'industrie et des mines hors classe à la direction générale des entreprises est nommée vice-présidente, susceptible de remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité d'assurer sa mission.

Article 3

Sont nommés membres du jury :

Madame Cécile MASSON

Technicienne supérieure en chef de l'économie et de l'industrie à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne Rhône-Alpes.

Monsieur Hakim CHERIGUI

Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines au
Ministère de la transition écologique

Madame Céline FOUCHARD-
CHANTREUIL

Attachée d'administration de l'Etat hors classe au
Conseil général de l'Economie.

Article 4

Le secrétariat du jury sera assuré par un fonctionnaire du service des ressources humaines du Secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Article 5

Le chef du service des ressources humaines du Secrétariat général du ministère de l'économie, des finances et de la relance est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait le **31 MAI 2021**

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Et par délégation,

L'Administratrice civile,
Cheffe du bureau SRH2B,

Mélisa ROUSSEAU